



COMPTE RENDU N°83 REUNION DU CABINET DU 26 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-six mars à onze heures, le Représentant Personnel du Président de la République (RPPR), chargé du suivi et de l'évaluation des plans et programmes, a présidé une réunion de son cabinet.

Etaient présents :

- **Jean-Raymond DIRAT**, directeur du cabinet ;
- **Eugène ONDZAMBE-NGOYI**, conseiller aux politiques et programmes sociaux ;
- **Jean Anaclet MAMPASSI**, conseiller aux programmes et politiques économiques ;
- **Jean Roger OSSETE**, conseiller aux évaluations physiques.
- **Euloge ITOUA**, conseiller aux évaluations financières.

Le conseiller à la planification et à la prospective, en séjour à l'étranger, n'a pas pris part à la réunion.

Les points ci-après étaient inscrits à l'ordre du jour de la réunion de ce 26 mars 2024.

1. Adoption du compte-rendu de la réunion du cabinet du 20 mars 2024.
2. Point de l'exécution des décisions issues de la réunion du cabinet du 20 mars 2024.
3. Présentation de la nouvelle maquette du site web du RPPR.
4. Relecture et adoption du programme des activités du RPPR.
5. Préparation d'un entretien du RPPR avec le président de la BADEA.
6. Divers

La réunion a démarré par l'examen du point 3.



3. Présentation de la nouvelle maquette du site web du RPPR.

Deux représentants de la société Kube Technologies ont présenté une nouvelle maquette du site web. Cette version prend en compte les modifications faites précédemment par le cabinet du RPPR.

Les participants à la réunion ont à nouveau apporté des corrections à la proposition de la société Kube Technologies. Des rappels ont été faits à la société en vue de l'intégration de quelques rubriques qui avaient été omises dans la proposition présentée.

Le RPPR a instruit l'assistant principal et l'un des chargés d'études au secrétariat permanent de la Task-Force des politiques économiques et sociales de travailler, avec les représentants de la société Kube Technologies, à l'insertion des rubriques omises et de toutes les modifications faites au cours de la réunion de ce jour.

1. Adoption du compte rendu de la réunion du cabinet du 20 mars 2024.
Le compte rendu de la réunion du 20 mars 2024 a été adopté avec amendements. Il sera archivé suivant l'usage.

2. Point de l'exécution des décisions de la réunion du cabinet du 20 mars 2024.

Le directeur du cabinet a présenté ce point ainsi qu'il suit.

A. Rappel des décisions

A.1. Poursuivre la rédaction des résumés des seize (16) plans et programmes répertoriés mis en œuvre au Congo entre 1960 et 2022. Conformément aux instructions du RPPR telles qu'énoncées à la faveur de la réunion du 20 mars 2024.

A.2. Inviter la société Kube Technologies à présenter une nouvelle configuration du site web du RPPR, en tenant compte des modifications apportées par le cabinet.

A.3. Intensifier la collecte des données administratives des programmes et projets à évaluer au titre de l'année 2023 de sorte à disposer de toutes les informations avant la fin de la semaine du 25 au 31 mars 2024.



A.4. Compléter les listes des programmes et projets à évaluer, par département et par localité. Y faire figurer :

- les programmes et projets de la loi de finances 2023 ;
- les ZAP ;
- les projets routiers ;
- les programmes et projets du PND 2022-2026 ;
- divers projets inachevés ou abandonnés, y compris ceux de la municipalisation accélérée, rapportés par les préfets.

A.5. Ecrire au directeur général de la BADEA pour lui proposer la date de la réunion entre le président de cette institution et le RPPR.

B. Exécution des décisions, au 26 mars 2024

B.1. La rédaction des résumés des seize (16) plans et programmes mis en œuvre au Congo entre 1960 et 2022 se poursuit sur la base des instructions du RPPR.

B.2. La société Kube Technologies a répondu à l'invitation du cabinet. Ses représentants ont fait une présentation de la nouvelle proposition de configuration du site web du RPPR. Les membres du cabinet ont fait de nouvelles remarques à prendre en compte.

B.3. La collecte des données administratives dans les ministères et auprès des PTF se poursuit. Elle pourrait se terminer le vendredi 29 mars 2024.

B.4. L'élaboration des listes des programmes et projets à évaluer au titre de l'année 2023 se poursuit, conformément aux instructions du RPPR.

B.5. Le directeur de la BADEA a répondu à la lettre du cabinet relative à la séance de travail entre le président de cette institution et le RPPR. Il a confirmé la tenue de la réunion le mercredi 27 mars 2024 à 11 heures 30. Il a communiqué le lien pour la réunion.



4. Relecture et adoption du programme des activités de l'année 2024 du RPPR

Le RPPR a introduit l'examen de ce point en indiquant que c'est sur la base du programme des activités de l'année qu'il organise les actions du cabinet et alimente l'ordre du jour des réunions hebdomadaires.

C'est en cela qu'il s'est rendu compte de ce que le programme, qui avait déjà été examiné lors de réunions antérieures, n'avait pas été corrigé conformément à ses instructions.

Le RPPR a conduit la séance de correction du programme en précisant, pour chaque activité, les objectifs, les actions à entreprendre, le contenu des actions, les résultats attendus et la période d'exécution.

Ainsi corrigé, le programme des activités 2024 fera l'objet d'une relecture en vue de son adoption à la prochaine réunion du cabinet.

5. Préparation de l'entretien du RPPR avec le président de la BADEA

Le RPPR a noté que toutes les dispositions ont été prises pour le déroulement, le 27 mars 2024 à 11 heures 30, de l'entretien qu'il aura avec le président de la BADEA.

Il a mentionné que les informations données par les ministres en charge des finances et de l'hydraulique, en réponse à ses lettres, permettent de tenir sereinement cette réunion avec un ordre du jour en deux (2) points principaux :

- la revue du portefeuille des projets financés par la BADEA ;
- les perspectives de la coopération avec cette institution, sur base des projets du PND 2022-2026.

6. Divers

Trois questions ont été traitées au titre des divers.

a) La recherche des données sur le suivi-évaluation à travers le monde.

Le directeur du cabinet a introduit l'examen de ce point en indiquant que la recherche des données sur le suivi-évaluation à travers le monde avait démarré.

Le conseiller aux programmes et politiques économiques et le conseiller aux politiques et programmes sociaux ont indiqué qu'ils ont déjà inventorié quelques documents dont ils feront la présentation au cours d'une réunion du cabinet à venir.



b) La poursuite de la mission d'évaluation 2023 à Brazzaville.

Le RPPR a suscité les avis des participants à la réunion sur la poursuite de la mission d'évaluation, entamée dans la Cuvette et dans la Cuvette-Ouest, dans des conditions particulières de manque de financement. Il a suggéré que la mission soit poursuivie à Brazzaville, en dépit des moyens financiers toujours attendus.

Le tour de table qui s'est instauré a donné de conclure à la nécessité de poursuivre le travail à Brazzaville, quoique sans les moyens financiers attendus. Il y va de la nécessité de tenir le calendrier établi et de présenter le rapport d'évaluation à son très haut destinataire, dans les temps prévus.

c) Le point des démarches pour l'obtention des moyens de financement de la mission d'évaluation 2023.

Le directeur du cabinet a fait le point des démarches entreprises en vue de l'obtention du financement de la mission d'évaluation 2023. Il a dit être en attente du rendez-vous que lui a fixé le Secrétaire général de la Présidence de la République, ce 26 mars 2024, à cet effet.

Le RPPR a demandé au directeur du cabinet de s'organiser à rencontrer le Secrétaire général de la Présidence de la République afin d'obtenir la solution au problème du financement de la mission d'évaluation.

L'ordre du jour étant épuisé, le RPPR a levé la séance à 17 heures.

Adopté le 3 avril 2024

Le secrétaire de séance

Le directeur du cabinet

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Jean-Raymond DIRAT

